

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivemromainville@yahoo.fr

Le 28 février 2012

SYCTOM
A l'attention de M. François DAGNAUD
35, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS

Courrier en tant que Président du SYCTOM
Recommandée avec AR par précaution

Objet : **USINE DE TMB DE ROMAINVILLE :**
Notre invitation à la réunion d'information publique du 14 mars 2012

Monsieur Dagnaud,

Nous vous invitons, l'ensemble des membres du SYCTOM et les services techniques et commerciaux de votre syndicat, à participer et à intervenir au grand rendez-vous national et européen (Belgique incluse) du 14 mars prochain, portant sur le procédé du TMB-Méthanisation et ses conséquences.

Désireux de trouver ensemble une alternative constructive et durable au projet de TMB-Méthanisation dont le refus de la population et des élus fait consensus, nous souhaitons vous faire connaître les retours d'expérience des usines de Tri Mécano Biologique en Europe et les déboires partout constatés.

Vous pourrez rencontrer plusieurs associations de riverains concernées par le TMB :

- l'association Garosud de Montpellier,
- l'ADECH pour Bayonne,
- la FEVE pour la Vendée,
- le Comité des Bruyères pour la Belgique,
- l'ARIVEM et le Collectif 3R pour la région parisienne.

Cette journée commencera à 17H00 sous la forme de stands tenus par les associations de riverains, ainsi que les associations environnementales telles qu'ENVIRONNEMENT 93 et FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, les amis de la terre, le CNIID...

Se tiendra à 19H00 la grande conférence, avec les intervenants suivants invités à participer :

- Le SYCTOM et URBASER,
- Les représentants de l'Etat,
- Pénélope Vincent-Sweet (FNE) qui présentera le procédé du Tri Mécano Biologique,
- François Mouthon pour une présentation rapide de l'ARIVEM,
- Roger Beaufort (BET HORIZONS) qui présentera l'expertise réalisée sur le dossier d'autorisation d'exploiter URBASER pour le TMB de Romainville,
- Un président de chambre d'agriculture,
- Docteur Francis Glemet (Coordination Nationale Médicale Santé Environnement) qui abordera le volet sanitaire,
- François Vasquez qui résumera le volet Montpelliérain,
- Eric Dubois, qui parlera des déboires en Belgique,
- Michel Molia qui représente les riverains du projet de TMB à Bayonne.

Les invités officiels pressentis sont l'ensemble des maires de la communauté de commune Est Ensemble, le Préfet de Seine-Saint-Denis, le président du Conseil Général et ses collaborateurs, le président du Conseil Régional et ses collaborateurs, nos députés de Seine-Saint-Denis, les membres du gouvernement encore en fonction, les présidents des chambres d'agriculture d'Ile-de-France et de l'Eure.

Une part importante de cette journée d'information sera consacrée à l'échec du TMB, mais également aux alternatives que nous ambitionnons de développer avec vous et l'ensemble de nos élus locaux :

- mettre en place la collecte sélective avec des exemples de villes où son application est un succès,
- intensifier l'éducation des enfants au tri sélectif, des habitants de nos communes, ainsi que des entreprises,
- développer la stabilisation en dehors du milieu urbain, avec des petites unités "à échelle humaine", respectant le principe de précaution.

Nous évoquerons ensuite la bataille qui se joue actuellement autour de la très prochaine application de la norme européenne sur le compost, les lobbies industriels exerçant une pression énorme pour bloquer sa mise en place.

Nous sommes surpris de ne pas avoir reçu copie de votre saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), comme vous vous y étiez officiellement engagés lors de l'annonce du moratoire.

Elle n'est pas non plus consultable sur votre site Internet.

La volonté de transparence a été largement mise en exergue lors de la réunion du 1^{er} février 2012 et nous souhaiterions en bénéficier pleinement.

La CNDP prenant acte de votre saisine mercredi 7 mars prochain, nous vous remercions de nous en envoyer la copie par tous les moyens permettant à l'ARIVEM et à tout autre comité de citoyens, d'envoyer ses observations avant le mardi 6 mars au matin dernier délai.

Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre invitation, et que cette période de moratoire ne sera pas qu'un effet d'annonce, mais permettra de mettre en place des solutions cohérentes et durables respectant le droit des citoyens à vivre dans un environnement décent.

Veillez agréer, Monsieur Dagnaud, nos salutations distinguées.

Pour les membres de l'ARIVEM

Copie de la présente lettre à :

- M. le Président du SYCTOM, ainsi que l'ensemble des membres du SYCTOM,
- M. le Président de la République française, ses proches conseillers,
- M. le Premier Ministre,
- M. le Ministre de l'Intérieur,
- Mme la Ministre de l'Environnement,
- M. le Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis,
- M. le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs de Seine Saint Denis,
- Mme le maire de Romainville,
- Mme la maire de Bobigny,
- M. le maire de Noisy-le-Sec,
- M. le maire de Pantin.

Le COLLECTIF de l'ARIVEM

PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS
PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS
FONDAMENTAUX**